REVUE DE PRESSE

Lundi 05 juin 2017

L'infographie

Dix fois moins de sièges pour la gauche qu'en 2012

2017 Législatives: intentions de vote

	Sièges
La République en Marche/Modem	395 à 425
UDI/LR/Div. droite	95 à 115
PS/Parti radicaux de gauche/Divers gauche/EELV	25 à 35
France insoumise/PCF	10 à 20
Front national	5 à 15
Autres	5 à 10

2012 Législatives: résultats du second tour

	Sièges
PS/Parti radicaux de gauche/Divers gauche/EELV	306
UMP/Divers droite	199
Front de gauche/Parti radical	16
Alliance centriste/Nouveau centre/Le Centre	15
Extrême droite/Front national	3
Autres (régionalistes)	2

Enquête du centre de recherches de Sciences Po (Cevipof) réalisée par Ipsos Sopra-Steria sur 14.958 personnes inscrites sur les listes électorales qui ont été interrogées par internet entre le 27 et le 30 mai, dont 8.778 certaines d'aller voter au premier tour des législatives et exprimant une intention de vote.

INFOGRAPHIE CL

Législatives : la ministre venue «clarifier les choses»

Agnès Buzyn, la ministre de la Santé, est venue samedi soutenir Thomas Mesnier, le *«seul»* candidat de la majorité présidentielle.

La ministre des Solidarités et de la Santé est venue épauler Thomas Mesnier, médecin comme elle. Photo F.B.

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

«*Il y a un seul candidat d'En Marche et c'est Thomas Mesnier.*» Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé du gouvernement d'Edouard Philippe est venue ce samedi en Charente pour soutenir le candidat de La République en marche dans la première circonscription. Et dire que c'est *«lui et lui seul»* que le parti présidentiel soutient.

Un message très clair à l'adresse de la députée sortante Martine Pinville qui, si elle est officiellement soutenue par le Parti socialiste, joue avec les mots en affichant vouloir *«représenter la gauche au sein de la majorité présidentielle»*.

Thomas Mesnier, médecin urgentiste lancé dans sa première campagne, a plusieurs fois remercié la ministre ajoutant : *«C'est important que les choses soient claires.»* Il ajoute toutefois dans un exercice de funambule : *«Je dois aussi montrer que je ne suis pas que le candidat d'En Marche. J'essaye d'être le plus possible au contact des électeurs pour que les gens m'identifient.»*

«Dépoussiérez tout ça»

Pour être au contact, la ministre et le candidat sont allés serrer des mains. D'abord sous les Halles, le marché couvert d'Angoulême avant Vœuil-et-Giget pour un «café député» au Don Camillo, un établissement du bourg.

De prime abord, les gens ne savaient pas vraiment à qui ils avaient à faire. Dès que la ministre se présentait, les réactions étaient courtoises, parfois enthousiastes, rarement critiques : *«Tenez bon»*, *«Dépoussiérez tout ça»*, *«Vous êtes l'espoir de la France.»*

Dans le café de Vœuil-et-Giget, on a croisé Jean-Claude Viollet, l'actuel président d'Emmaüs Charente, ancien député PS. Il dit avoir voté Emmanuel Macron dès le premier tour : *«Son projet apporte beaucoup d'espoir dans un pays trop longtemps atteint de pessimisme morbide.»* Agnès Buzyn a visité deux studios du pôle image - *«une priorité» du programme de* Thomas Mesnier.

Avant de partir elle a tenu à préciser que ce voyage n'était pas *«une visite ministérielle»* et qu'il a été financé par le parti.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

L'UDI engage une procédure d'exclusion contre Brisset

Parce qu'elle affiche le logo de l'UDI sur ses documents de campagne, le parti a décidé d'engager une procédure d'exclusion contre Pascaline Brisset (Photo F.B.). Qui revendique elle, toujours, avoir été investie par l'UDI. Elle en veut pour preuve un courrier du 9 novembre signé d'Hervé Morin. *«Hervé Morin, c'est une partie du parti»*, réplique Jean-Noël Dupré, président de l'UDI Charente, qui rappelle que la commission nationale d'investiture a porté son choix sur Daniel Sauvaitre. *«Pascaline Brisset n'a pas l'investiture. C'est du vent. Elle essaie d'exister dans cette campagne, mais elle ne respecte pas les règles.»* Dénonçant *«un flou absolu»*, la candidate assure qu'elle serait en capacité de *«faire un référé pour demander à Daniel Sauvaitre de retirer l'étiquette UDI»*. *«Je ne le ferai pas parce que les électeurs sont au-delà de ça, mais je ne veux pas de croche-pied.»*

Elles veulent aider Nicolas Hulot

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

Trois circonscriptions, trois candidates, trois profils complémentaires. Elles s'appellent Anabelle Sicre, Odile Achard et Pascale Lacourarie. Elles veulent repeindre au moins quelques sièges de l'Assemblée Nationale en vert, *«pour assurer une présence forte d'élus conscients de l'urgence environnementale et sociale»*. Et donc bien sûr donner à Nicolas Hulot les moyens d'agir. Parce qu'elles en sont sûres: *«Il a besoin de nous dans la majorité présidentielle»*.

Pour qui en douterait encore, les candidates d'Europe Ecologie Les Verts aux législatives de ce week-end ont tenu samedi matin à partager leur programme dans leur local de campagne, au cœur du vieil Angoulême.

Pour redire, d'une même voix, leur ligne de conduite à quelques jours du premier tour. *«Ramener l'humain au centre des priorités»* pour Anabelle Sicre, 36 ans, technicienne assainissement en Nord Charente (3e circonscription). Construire *«une société solidaire et ouverte»* pour Odile Achard, 59 ans, prof d'espagnol à Saint-Paul, à Angoulême (1re circonscription).

Anabelle Sicre, Odile Achard et Pascale Lacourarie. Photo Majud Bouzzit

«Préserver l'environnement et la santé» pour Pascale Lacourarie, 52 ans, guide conférencière à Angoulême (2e circonscription).

Un renouveau à incarner ici aussi

Dans le détail, les unes comme les autres, souhaitent pêle-mêle *«une agriculture sans pesticides ni OGM avec une transition progressive»*, *«valoriser les initiatives locales»*, *«développer le ferroutage»* pour palier aux difficultés des grands axes routiers (RN 10 et 141), instaurer taxe carbone et écotaxe, favoriser les énergies renouvelables, *«repenser avec bienveillance la circulation des personnes»* et rendre toute sa place au vélo, lutter contre la pollution de l'eau, contre les pesticides...

Porter un programme écolo, bien sûr, *«mais sans négliger les autres aspects»* et sans forcément être encartées EELV. Anabelle Sicre et Odile Achard sont issues de la société civile. Parce que c'est *«dans l'air du temps»* résume la première. *«Il y a des envies de renouveau, de changements à incarner»*. Un nécessaire besoin selon Jean-Claude Caraire, «vieux de la vieille»: *«à essayer de durer trop longtemps, on devient moisi et ranci.»*

The Voice : la Poitevine Audrey referme son éventail

Bruno DELION

Un éventail. Une voix rocailleuse. Un visage rieur. Voilà en quelques mots ce que devraient retenir les téléspectateurs de TF1 qui samedi soir, en éteignant leur poste, ont vu pour la dernière fois Audrey chanter sur le plateau de The Voice.

La Poitevine de 32 ans, qui partage son temps entre son boulot d'éducatrice dans une crèche à 20 minutes de Poitiers et son groupe « Audrey et les Faces B », s'est révélée avec «I just can't get enough» de Depeche Mode pour les auditions à l'aveugle. C'était le 4 mars dernier.

Audrez avait enchanté la Canopée de Ruffec avec son groupe l'an dernier. Repro CL

«Ça fumait beaucoup dans les bars»

Les quatre coachs avaient buzzé, s'étaient retournés et s'étaient marrés. En face d'eux, un drôle de personnage dont certains se demandent encore pourquoi elle a poussé les portes de cette émission de télécrochet. Depuis des années, Audrey baigne plutôt dans un univers swing et jazz, des années 30 à 50, loin des paillettes des plateaux TV mais toujours avec son fameux éventail.

«À l'époque ça fumait beaucoup dans les bars. Il faisait très chaud. Audrey s'éventait avec des bouts de carton jusqu'à ce qu'un représentant en alcools livre tout un lot d'éventails publicitaires.»

L'anecdote racontée par Bruno Durand, le pianiste de son groupe, nous replonge quelques années en arrière quand Audrey faisait ses premiers pas sur scène au « Pince Oreille », un petit bar de Poitiers aux lumières tamisées.

Un groupe qui avait enchanté la Canopée de Ruffec, il y a tout juste un an. Mais voilà, depuis quelques semaines Audrey avait choisi les projecteurs de TF1.

« Je pensais que ce serait compliqué d'amener mon univers. Or, je propose des chansons comme "J'ai la mémoire qui flanche" de Jeanne Moreau, il y a des discussions, Zazie m'a donné des conseils, mais on ne ma rien imposé», assurait Audrey au soir de la troisième émission.

Elle a gardé son propre cap, continué à creuser son sillon musical pour accéder jusqu'à la demi-finale ce qui lui donne le droit de participer cet été à la tournée «The Voice Tour» entre le 18 juin et le 16 juillet. Samedi soir, Audrey a une nouvelle fois osé en reprenant «Grace Kelly» le tube de Mika, son coach. Mais le public en a décidé autrement, préférant Vincent. Alors qu'elle s'apprêtait à quitter le plateau, elle a été rattrapée par Nikos Alliagas : *«On vous connaît maintenant et on ne vous oubliera pas. Vous êtes restée vous-même, vous êtes restée authentique, vous n'êtes pas formatée.»*

> **Je pensais que ce serait compliqué d'amener mon univers. Zazie m'a donné des conseils, mais on ne m'a rien imposé.**

En quittant la scène, Audrey a refermé son éventail. Mais juste pour un soir. Promis.

Le Golf du cognac retrouve des couleurs

■ Après des années de déficit, le Golf du cognac affiche un résultat positif pour 2016
■ Les golfeurs sont plus nombreux à venir pratiquer à Saint-Brice
■ Un atout pour le tourisme.

Les parcours de Saint-Brice sont appréciés par les golfeurs. Photo archives CL

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Vingt-cinq mille euros de déficit en 2014. Encore six mille en 2015. Il y avait urgence à redresser la barre. L'association qui gère le Golf du cognac à Saint-Brice, a visiblement fait le nécessaire. Pour 2016, elle affiche un résultat positif à hauteur de 80.000 euros, conséquence *«d'une grande discipline budgétaire»*, assure le président, Serge Martageix. L'organisation a été modifiée, l'équipe de jardiniers est passée de six à cinq personnes, le poste de secrétaire comptable a perdu des heures, les prêts ont été renégociés... Les efforts ont payé. D'autant plus qu'en parallèle, le nombre de membres a augmenté. 462 personnes ont adhéré au Golf du cognac, l'an dernier. S'autorisant à investir dans une cotisation à 1.300 euros parce qu'ils *«étaient rassurés sur la pérennité du site»*, estime Serge Martageix. La structure a également comptabilisé 5.500 green fees. *«Des personnes qui sont venues jouer en plus des membres»*, se félicite le président.
Un équipement qui se veut être un atout pour le tourisme local.

Marie-Claude Fleurquin, Serge Martageix et Nicholas Leapman. Photo J. P.

«Ce n'est pas forcément la seule raison pour laquelle les touristes viennent ici. Mais c'est l'une des raisons», remarque Nicholas Leapman, en charge de la communication. Britannique, il s'est lui-même installé ici en 2010, pour la beauté du parcours. Il fait aujourd'hui partie des 50 membres étrangers que compte le golf.

Retombées économiques

«Les gens qui viennent jouer consomment dans les environs, ramènent du pineau, du cognac», détaille Marie-Claude Fleurquin, la trésorière, également administratrice à l'office de tourisme. Pour s'amuser, elle a fait les comptes de ce qu'a pu ramener la finale du championnat de France en équipe seniors, organisée en septembre dernier : seize équipes sur trois jours, ayant réservé des chambres d'hôtels. *«Avec la restauration, les consommations, on est à près de 153.000 euros»*, dit-elle.
Ce golf, c'est d'ailleurs ce qui a poussé Katia Menanteau à installer ses «Pilotis du Cognac» à Bourg-Charente. Des petits chalets qui ont ouvert il y a un mois et demi. *«Je ne compte pas que sur le golf, mais c'était un plus pour moi, dans ma décision.»* Elle a affiché complet lors de la compétition organisée au mois d'avril. Idem pour les gîtes du Petit-Moulin de Veillard, où Christian Menzato assure que *«c'est formidable d'avoir un golf pas loin de chez soi. Pour nous, c'est un atout.»*

> **Ce n'est pas la seule raison pour laquelle les touristes viennent ici. Mais c'est l'une des raisons.**

«On en parle sur notre site, on le cite partout, note, de son côté, Philippe Aubriet, propriétaire du Logis de Guîtres à Chassors. *Mais dans la réalité, ça nous amène deux couples de golfeurs par an.»*
Aujourd'hui, la structure souhaiterait capter davantage les touristes qui viennent sur la côte l'été. En s'appuyant sur la qualité de son parcours. Bémol dans ce regain d'activité : les travaux importants qui doivent être réalisés sur les bâtiments. Ce n'est pas la priorité de la ville de Cognac, qui est propriétaire du golf. Et le transfert à l'Agglo n'est pas à l'ordre du jour.

Le bowling fête sa première quille avec des nouveautés

La structure de Châteaubernard espère ouvrir sa salle de séminaire et son resto ce week-end. Le patron a réalisé les travaux lui-même.

Richard Phelippeau, patron, a joué pendant vingt ans au bowling et rêvait «d'en créer un à Cognac depuis dix ans». Photo G. C.

Geoffrey CLÉMENÇON
g.clemencon@charentelibre.fr

C'est un bel anniversaire qui se profile pour le bowling de Châteaubernard. Inaugurée le 9 juin 2016, dans les locaux de l'ancienne verrerie industrielle «Cognac Multi-décors», la structure va fêter sa première année le week-end prochain et espère pour l'occasion, pouvoir ouvrir sa salle de séminaire et son restaurant.

Du coup, un cuisinier va être engagé en plus des cinq salariés qui travaillent déjà pour la structure : *«On va proposer des repas plus élaborés à midi et on sera plus sur du snack le soir. Le but est d'amener plus de monde en semaine»*, détaille David Desmery, le manager.

Depuis son ouverture, le bowling accueille entre 350 et 500 visiteurs chaque semaine avec un pic le samedi : *«Un bon mois c'est 40.000 euros de chiffre d'affaires mais l'été c'est toujours plus timide : les gens préfèrent être dehors durant cette période»*, précise Richard Phelippeau, le créateur de l'établissement.

> **Un bon mois, c'est 40.000 euros de chiffre d'affaires, mais l'été c'est plus timide.**

Un bowling pas encore à l'équilibre. Le patron se donne *«trois ans pour se situer, mais ne regrette en aucun cas de l'avoir lancé.»* Ce dernier vient encore d'emprunter pour réussir à construire son restaurant. Ancien maçon-carreleur, il a lui même effectué tous les travaux, sinon *«ce n'était pas jouable. Heureusement que j'ai acheté des machines d'occasion ! Et puis, 12 pistes de bowling et plus de 1.000 m² montés par d'autres artisans, ça me revenait trop cher.»* Ces pistes devraient lui permettre d'accueillir des compétitions nationales. *«C'est à l'étude»*, révèle David Desmery, lui-même ancien entraîneur du champion de France Gaëtan Mouveroux.

Mais à Châteaubernard, la clientèle est à 70 % familiale, sans compter les licenciés ou les entreprises qui viennent s'affronter lors de tournois. À noter que pour souffler la première bougie, une soirée avec une formule repas-bowling est prévue le week-end prochain.

Le groupe de visiteurs a notamment découvert les unités emblématiques de la BA 709 et notamment la tour de contrôle. Repro CL

La BA 709 accueille les chefs d'entreprise

La base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard a ouvert ses portes, la semaine dernière, aux chefs d'entreprise du Cognaçais. Plus d'une trentaine de personnes ont répondu à l'invitation du colonel Vincent Coste. Un commandant de base qui a souligné *«le formidable travail»* réalisé depuis la base.

La transformation de l'école de pilotage a été également abordée au travers du programme Fomedec (formation modernisée et entraînement différencié des équipages de chasse) qui verra courant 2018 l'arrivée des premiers avions PC21 en remplacement des Epsilon et des Alphajet. Ce nouveau programme doit permettre de s'adapter aux avions d'armes modernes, de générer des économies en heures de vol et de raccourcir la durée de formation des pilotes de chasse.

Les invités ont ensuite visité des unités emblématiques de la BA 709 : la tour de contrôle, l'école de pilotage de l'armée de l'air et exceptionnellement l'escadron de drones.

JEUNE PUBLIC

Spectacle dans le jardin de la médiathèque de Châteaubernard mercredi. La médiathèque castelbernardine invite les enfants âgés de 3 à 12 ans à venir écouter l'histoire de «Capucine dans le monde fabuleux du potager» présentée par la conteuse Aléïa, ce mercredi 7 juin à 15 heures. Animation gratuite sur inscription au 05 45 32 76 76.

SAINT-LAURENT

Accessibilité et économies d'énergie au menu des élus

Lors du dernier conseil municipal, Alain Chollet, maire, et son équipe avaient à traiter, entre autres, d'accessibilité et d'économie d'énergie.

Accessibilité. Dans le cadre du plan d'accessibilité des établissements recevant du public (salle des fêtes, mairie, écoles, église...) qui ne répondent pas aux exigences d'accueil des handicapés, la commune doit élaborer un agenda programmé qui comportera une analyse des actions nécessaires, un programme de travaux, un calendrier établi sur trois ans et une estimation financière.

Économie d'énergie. Dans la continuité des travaux engagés l'an passé, le conseil opte pour le changement des portes et fenêtres des différents bâtiments publics. La société Turpin a été retenue pour un montant de 28 798 €.

Acquisition de terrains. Un point portait sur une procédure de préemption déléguée à l'Établissement public foncier (EPF) pour l'acquisition de terrains mis en vente zone UX, secteur de la Varenne du Petit Chemin. Cette procédure a été suspendue par le tribunal administratif de Poitiers. Concomitamment, des transactions ont été engagées avec la SNC Revico, en vue d'obtenir la cession amiable d'une partie des terrains indispensables au projet routier élaboré par la commune. Ces transactions font l'objet de la rédaction d'un compromis de vente, en cours de finalisation. L'objectif est d'intérêt général pour la desserte des entreprises par le contournement de Jarnouzeau qui est traversé par les poids lourds. Cette voie nouvelle sera raccordée à la RN 141 et la RD 83 suivant des modalités à arrêter avec les autorités compétentes.

Loyers. Augmentation des loyers à compter du 1er juin. De nouveaux tarifs entreront en vigueur, notamment pour la salle des fêtes à compter du 1er janvier 2018.

CYCLISME CHAMPIONNATS POITOU-CHARENTES SUR ROUTE

La Charente rafle la mise

Les coureurs charentais ont remporté cinq des huit titres mis en jeu, hier, à Saint-Projet. A commencer par Alexandre Deletang (La Rochefoucauld), sacré en première catégorie.

Les cyclistes charentais ont vraiment couru dans leur jardin hier à Saint-Projet où ils ont décroché sur leurs terres cinq des huit titres mis en jeu à l'occasion des ultimes championnats Poitou-Charentes sur route avant le passage au championnat de Nouvelle-Aquitaine en 2018.

C'est un véritable plébiscite. Sur ce circuit ingrat de 10,4 km, fait de relances et de petits raidillons espiègles, il fallait avoir les nerfs solides et surtout être très vigilant.

C'est ce qu'ont parfaitement réussi les hommes de la sélection Océane Top 16 (DN1) qui étaient au départ sous les couleurs de leurs clubs d'origine. D'abord partis à cinq, histoire de contrer d'entrée l'A.PO.GE U Cube 17, leur principal rival, ils se sont ensuite retrouvés à sept, puis à neuf dans le groupe de tête. Laissant les Maritimes déjà largués à plus de cinq minutes. Une véritable débâcle que n'ont pu enrayer Willy Perrocheau et Kevin Larpe pourtant très courageux.

> **Clément Saint-Martin s'est appliqué à protéger Nicolas Labussière, son coéquipier, pour qui se profilait le titre en 2e catégorie.**

Alexandre Deletang s'est imposé devant deux coéquipiers de l'Océane Top 16 hier à Saint-Projet. Photos Christian Sardin

Aurélien Moulin(Acjar), Rudy Fiefvez (AC Nersac), Ludovic Nadon (AC4B), Vadim Deslandes(AC Nersac), Yoann Paillot CO Couronnais) et Jérémy Bellicaud (Angoulême VC) ont fait partie de cette échappée avant que ne viennent les rejoindre Mickaël Guichard et Alexandre Deletang (UA La Rochefoucaul).

Mais un intrus s'était glissé dans ce groupe de tête, en la personne de Médéric Clain (UV Poitiers), l'ex-pro de Cofidis qui ne lâchait pas son morceau et participait même aux relais avec énergie.

Pour stopper les ambitions de cet empêcheur de tourner en rond, Aurélien Moulin, Rudy Fiefvez et Alexandre Deletang ont donc décidé d'unir leurs forces à l'attaque du dernier tour. Opération commando réussie, puisque la gagne s'est ensuite jouée entre ces trois hommes. C'est Alexandre Deletang, le plus véloce d'entre-eux, qui l'a logiquement emporté.

Derrière eux, à plus de 3 minutes, Clément Saint-Martin s'est appliqué à protéger Nicolas Labussière, son coéquipier d'Angoulême VC, pour qui se profilait le titre en 2e catégorie. Mieux valait donc, l'accompagner vers ce sacre. Cela a bien fonctionné.

Avant cela, les trois courses au menu de la matinée avaient elles aussi apporté leur lot de surprise. Les Charentais se sont également distingués en remportant deux titres, notamment en PC Open D1 avec Geoffroy Gilbert (VC Jarnac) et en PC Open D3 avec Valentin Tarvernier (VC Jarnac).

Par contre, ils ont été moins brillants en 3e Catégorie où le meilleur d'entre-eux Damien Delomme (TC Châteaubernard) ne termine qu'à la 7e place d'une course remportée par le Maritime Cyril Bastière (EC3M). Il fallait bien laisser quelques miettes aux autres...

Christian SARDIN

«On voulait que le titre soit pour l'équipe»

Champion Poitou-Charentes de première catégorie, le Rupificaldien de l'Océane Top 16 Alexandre Delétang a mis en avant le travail collectif des Charentais à son profit.

Alexandre Delétang (UA La Rochefoucauld, 1re en Catégorie 1) : *«On était l'équipe la mieux représentée dans l'échappée car on faisait tous partie de l'Océane Top 16. Le but était de mettre un maximum de coureurs à l'avant pour dynamiter la course. Je reviens sur l'échappée. On avait l'avantage. La victoire revient à tout le monde. On voulait que le titre soit dans la maison. Satisfaction collective. Je me suis senti pas mal durant la course, même si les deux derniers tours étaient assez durs. Mais c'était le cas pour le monde je crois».*

Nicolas Labussière (Angoulême VC, 1re en catégorie 2) : *«Il fallait se glisser dans la première échappée mais je n'ai pas pu. Ensuite un contre est parti, je l'ai pris et j'étais le seul 2e catégorie. On a bien roulé avec Clément Saint-Martin. Cela reste une satisfaction , on ramène le maillot dans le club, cela confirme l'excellente dynamique d'Angoulême depuis le début de la saison. Cela fait toujours plaisir de gagner. Je pense que notre président peut être fier de nous aujourd'hui.».*

Jérémy Bellicaud (Angoulême VC, 1re espoir en Catégorie 1) : *«Je voulais prendre le bon coup dès le départ, je ne savais pas si ce serait le bon. Mais il se trouve qu'on a résisté jusqu'au bout. C'est une très bonne satisfaction pour moi. J'ai pu faire la bagarre avec les meilleurs et avec des personnes plus âgées que moi. C'est positif».*

Nicolas Labussière à triomphé en deuxième catégorie. Photo Christian Sardin

Geoffrey Gilbert (VC Jarnac, 1re en D1) : *«C'était une course assez difficile avec du monde, c'est parti dès le début et je me suis fait surprendre, comme beaucoup. J'ai cru que ça n'allait pas revenir. Je savais que j'avais des chances de victoire malgré le beau monde. Je suis resté longtemps à l'abri. Sur le dernier tour j'attaque pour revenir sur le groupe d'échappées et le peloton n'est pas revenu. Je savais que j'avais de bonnes chances au sprint donc je me suis bien placé. J'ai fait la différence dans les derniers mètres. Étant seul de mon club je me suis fait oublier. Ce n'était pas à moi de rouler».*

Valentin Tarvernier (VC Jarnac, 1er en D3) : *«Cela a été difficile au début, j'avais des crampes d'estomac, j'étais malade et donc je suis resté dans le peloton au début. Une échappée s'est formée, j'ai attaqué et j'y suis allé au bluff et j'avais envie de faire une bonne place, même si le moral n'était pas au beau fixe. Je voulais faire mes preuves même si je n'étais pas au top de ma force. Je voulais remonter la pente. C'est ma première victoire en 2017 et c'est la plus belle».*

Yoann Paillot (CO Couronnais 8e en Catégorie 1) : *«Aujourd'hui l'objectif c'était de ramener le maillot de champion régional au sein de l'équipe. Alexandre est un coéquipier modèle qui ne gagne pas souvent, donc il mérite sa victoire aujourd'hui. Je ne voulais pas que ca revienne derrière, je pense que j'étais le plus fort dans l'échappée. Je voulais travailler pour mes coéquipiers. Je n'avais pas de prétentions individuelles, mes objectifs sont les championnats de France dans 3 semaines pour faire le meilleur classement possible au scratch. Je veux arriver au top niveau fin juin. J'ai fait de bons chronos cette saison. On verra ce que ça donne le jour J sur le circuit. Le parcours peut me convenir».*

Cinq titres pour les Charentais

Première et deuxième catégories + espoirs

Scratch. 1. Alexandre Deletang (La Rochefoucauld); 2. Aurélien Moulin (ACJAR) mt; 3. Rudy Fiefvez (AC Nersac) à 3'50; 4. Ludovic Nadon (AC4B) mt; 5. Vadim Deslandes (AC Nersac) mt; 6. Médéric Clain (UV Poitiers) mt; 7. Michaël Gichard (La Rochefoucauld) à 4'10; 8. Yoann Paillot (CO Couronnais) mt; 9. Jérémy Bellicaud (Angoulême VC) champion espoirs; 10. Kilian Larpe (APOGE Cyclisme) à 9' (deuxième espoir); 11. Lucien Capot (TC Châteaubernard), troisième espoir; 12. Clément Saint-Martin (Angoulême VC); 13. Nicolas Labussière (Angoulême VC), champion deuxième catégorie; 14. Willy Perrocheau (APOGE Cyclisme); 15. Nicolas Crespo (EC3M), 2e deuxième catégorie; 16. Nicolas Leclerc (Angoulême VC), 3e deuxième catégorie.

Troisième catégorie

Scratch. 1. Cyril Bastière (EC3M); 2. Manolo Picaud (JPC Lussac); 3. Clément Accouri (US Chauvigny); 4. Romain Biraud (UCC Vivonne); 5. Yaves Martin (JPC Lusac), tous même temps; 6. Laurent Pineau (AC Etaulais) à 30"; 7. Damien Delomme (TC Châteaubernard); 8. Thomas Perez (Team Saint-Sauveur); 9. Florent Friou (AC Etaulais); 10. Baptiste Trichot (UV Poitiers), etc...

PC Open/D1 et D2

Scratch. 1. Geoffroy Gilbert (VC Jarnac); 2. Mikael Sartelli (EC3M), champion D2; 3. Cyril Vigier (VCC Marennes); 4. Pierrick Jamin (UV Poitiers), 2e D2; 5. Alain Jahemy (VC Thouars); 6. Pierre Nicolas (VCCO); 7. Jean-Baptiste Nivelle (Vivonne); 8. Geoffroy Monerat (AC Nersac), 3e D2...

Geoffroy Gilbert, champion en PC D1.

PC Open / D3 et D4

Scratch. 1. Valentin Tarvernier (VC Jarnac); 2. Sylvain Biais (UA La Rochefoucaild); 3. Didier Pichaud (individuel), 1re D4; 4. Raymond Paillot (AC Nersac); 5. Bruno Mallet (US Chauvigny) 2e D4; 6. Christophe Daviaud (La Roue Guataise)... 12. Anthony Gauthier (AC Saint-Michel), 3e D4.

Valentin Tavernier, champion en PC D3.

Genac: Herbreteau pour un doublé?

Cet après-midi, ce ne sont pas moins de 64 coureurs qui s'élanceront pour le 63e Prix Cycliste de Genac. Une épreuve réservée aux 2-3 et juniors qui cette année servira de support au championnat départemental junior de la Charente. Sur ce circuit de 7,5 km, que les coursiers devront parcourir 12 fois, Emmanuel Herbreteau (Acjar) aura sans doute à cœur de renouer avec la gagne comme l'an passé. Mais il aura un sacré client en face de lui : Nicolas Labussière (AVC), le nouveau champion régional. Départ à 15 h.

Rythmes scolaires: débat relancé

Le ministre de l'Éducation nationale a relancé devant le congrès de la Fédération des parents d'élèves le débat sur les rythmes scolaires, affirmant vouloir «des consensus locaux»

Le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer s'est dit ouvert, samedi à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), à une discussion sur les calendriers scolaires sur l'année, estimant que le *«temps de l'enfant»* devait être *«mieux étalé sur une base hebdomadaire, mais aussi sur une base annuelle»*.

«Nous devons mieux étaler le temps de l'enfant sur une base hebdomadaire, mais aussi sur une base annuelle», a déclaré le ministre, sous quelques applaudissements, lors d'un discours devant le 71e Congrès de la FCPE, première fédération des parents d'élèves, qui se tient à Biarritz jusqu'à aujourd'hui.

«Il y a dix ans, certaines villes avaient expérimenté une rentrée en fin de mois d'août, nous ne sommes pas en train de dire qu'il faut faire cela à l'échelle nationale, mais il faut en discuter», a précisé lors d'un point presse M. Blanquer qui, depuis son entrée en fonction, a relancé le débat sur les rythmes scolaires et la semaine de quatre jours.

Jean-Michel Blanquer a abordé le débat de façon prudente, en affirmant qu'il n'y aurait pas de retour en arrière en ce qui concerne les rythmes scolaires. Photo AFP

> **Il y a des endroits où il y a de l'insatisfaction et de la fatigue chez les enfants**

Sur ce dernier point, Jean-Michel Blanquer a affirmé qu'il n'y aurait *«pas de retour en arrière»* pour l'ensemble de la France : *«nous voulons des consensus locaux»*, a-t-il insisté. *«Le décret* (dont le projet fera l'objet d'un vote consultatif le 8 juin au Conseil supérieur de l'Éducation, ndlr) *est fait pour que les solutions qui ont marché soient gardées»*, mais *«il y a des endroits où il y a de l'insatisfaction et de la fatigue chez les enfants»*, a-t-il poursuivi. Il a ensuite assuré que le retour à quatre jours concernerait *«une petit minorité de volontaires»* la rentrée prochaine.

Le décret *«n'est pas encore fait»*, *«le débat est ouvert, nous allons discuter»*, a-t-il ajouté, soulignant que l'année 2017-2018 permettra ensuite *«une réflexion sur le temps et l'espace de l'enfant»*.

Avant lui, à la tribune, la présidente de la FCPE, Liliana Moyano, avait rappelé son attachement à la semaine de 4 jours et demi, car *«ce n'est pas du dogmatisme, c'est simplement bon pour les apprentissages»*. Après le discours de M. Blanquer, elle a toutefois salué *«l'engagement du ministre à établir un lien de co-construction»*. Elle s'est aussi dite favorable à travailler sur le calendrier scolaire, car *«les semaines sont denses et les vacances trop grandes aujourd'hui»*.

M. Blanquer, qui s'est prononcé à plusieurs reprises *«pour le temps long»*, a par ailleurs rappelé qu'il n'y aurait *«pas de nouveaux zigzags sur les programmes, ce serait un changement de trop»*.

Conflits d'intérêts: un dossier complexe

Des députés avocats, consultants ou encore agriculteurs, votant des mesures pouvant être favorables à leur secteur professionnel: une source de conflits d'intérêts. Bayrou a un projet

La notion de conflit d'intérêts a été définie dans la loi en 2013 comme *«toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction»*.

Il est normal d'avoir des liens d'intérêts, mais les responsables publics doivent prendre des précautions, souligne la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP).

L'intérêt peut être direct (activité professionnelle) ou indirect (du conjoint), privé (détention d'actions), public (autre mandat électif), matériel (une rémunération) ou encore moral (activité bénévole ou honorifique). Le conflit d'intérêts, qui relève de la déontologie, *«n'est pas une infraction pénale»* type trafic d'influence ou prise illégale d'intérêts, même si les deux peuvent partir d'une même situation.

Le cumul de certaines fonctions est interdit: fonctionnaire, direction des sociétés bénéficiant de subventions étatiques, *«ayant principalement un objet financier»* ou exerçant certaines activités immobilières... Est aussi interdit de démarrer une activité de conseil (en affaires publiques, lobbying...) en cours de mandat.

Les autres activités sont libres et environ 10% des parlementaires étaient en 2014 rémunérés dans le privé (plus de 100.000 euros annuels pour une vingtaine d'entre eux). Les députés doivent respecter un code de déontologie, mais les sanctions ne sont pas au rendez-vous. Et la HATVP n'a pas de pouvoir d'injonction à leur égard,

Le projet de loi posera de nouveaux garde-fous. Assemblée et Sénat devront tenir un *«registre des déports»* : comme parfois au Parlement européen et dans certaines collectivités, les élus pourront déclarer leur intérêt problématique et ne pas participer à certains votes.

En outre, l'activité de conseil sera mieux encadrée, y compris pour les avocats : si celle-ci a été lancée moins d'un an avant son élection, le parlementaire ne pourra pas continuer à l'exercer pendant son mandat. Il sera prohibé, comme ailleurs en Europe, d'assumer des activités de conseil auprès de sociétés qu'un parlementaire ne peut diriger (travaux publics...).

Les débats parlementaires promettent d'être nourris. Le *«registre des déports»* sera *«très complexe dans la pratique»*, selon un député de gauche. A l'extrême, comment ne pas avoir d'intérêt sur un texte aussi vaste que le budget, s'interroge un autre. *«Qui fera de la politique avec une suspicion permanente à l'égard de toute décision?»*, abonde Bernard Debré (LR).

La fondation Terra Nova suggérait récemment d'interdire *«toute autre fonction, y compris privée»*.

La journée de solidarité rapporte 2,3 milliards €

La journée de solidarité créée en 2004 pour financer une meilleure prise en charge des personnes âgées et handicapées, et initialement fixée au lundi de Pentecôte, devrait rapporter 2,367 milliards d'euros cette année, après 2,293 milliards en 2016, selon la CNSA, chargée de sa gestion.
Depuis sa création en 2004, après la canicule meurtrière de 2003, la journée de solidarité a permis de collecter 28 milliards d'euros, précise la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Cette journée s'applique aux salariés, les professions libérales n'y étant pas assujetties.
Le choix de ce jour travaillé et non payé, fixé initialement au lundi de Pentecôte redevenu férié en 2008, est désormais laissé à l'appréciation des employeurs, publics et privés. Certains suppriment un jour de congé ou de RTT, d'autres offrent cette journée à leurs salariés. Mais tous s'acquittent d'une contribution (0,3% de la masse salariale) reversée à la CNSA.
Les revenus du capital, à l'exception de l'épargne populaire, sont également soumis à cette contribution de solidarité autonomie (CSA), à hauteur de 0,3%.
Près de 60% (1,42 milliard) des recettes attendues de la CSA en 2017 sont destinés à l'aide aux personnes âgées et se répartiront entre les conseils départementaux (473,3 millions d'euros) pour le financement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et les établissements et services médico-sociaux dédiés (946,6 millions d'euros).
Quant à la part bénéficiant aux personnes handicapées (946,6 millions d'euros), elle sera aussi versée à la fois aux conseils départementaux, notamment pour le financement de la prestation de compensation du handicap, et aux structures ad hoc.
Depuis avril 2013, les retraités imposables participent également à l'effort.
Celle-ci, gérée aussi par la CNSA, a rapporté 2,6 milliards d'euros depuis son entrée en vigueur. Pour 2017, la collecte est estimée à 748,9 millions d'euros.
La Casa permettra notamment, explique la CNSA, «de financer la revalorisation» de l'APA, en application de la loi d'adaptation de la société au vieillissement de 2015.

Photo AFP

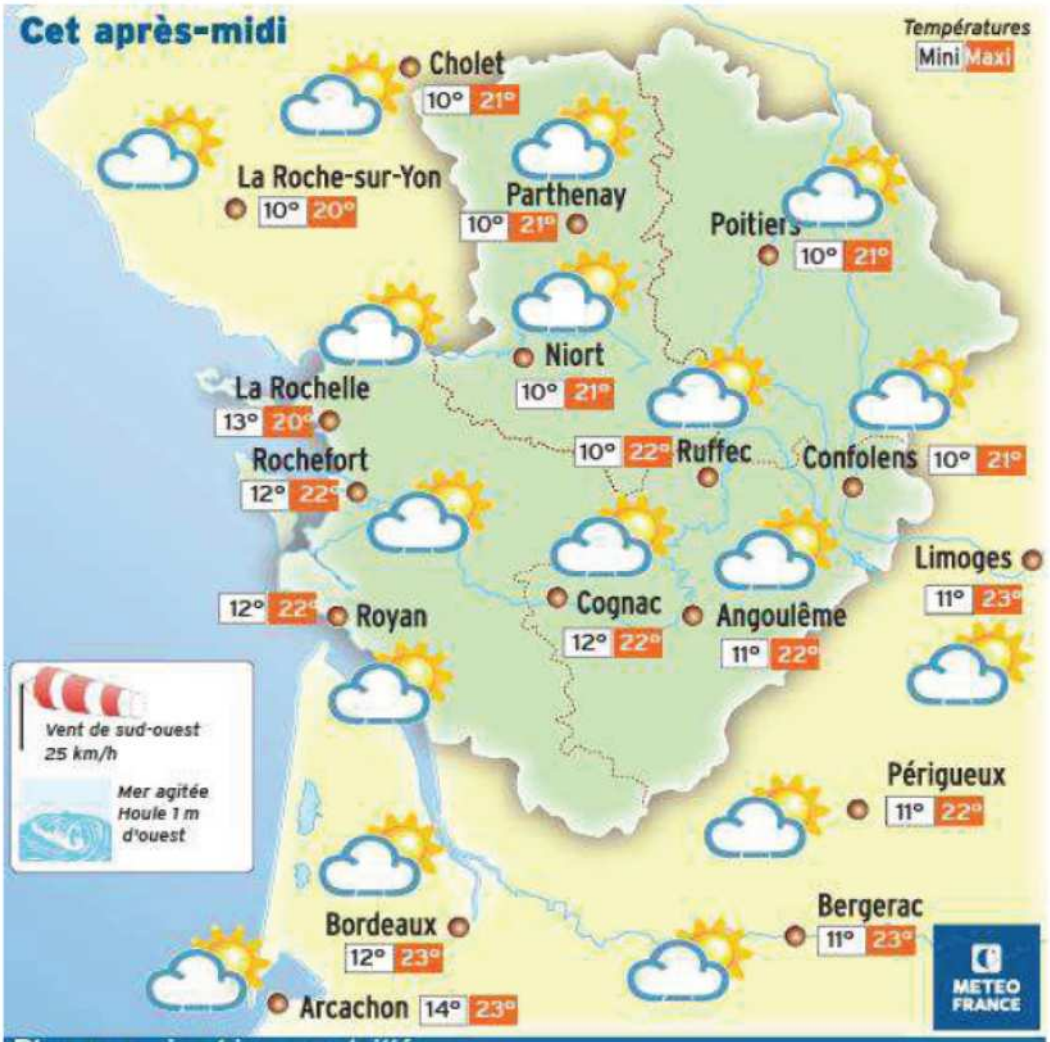

Plus ou moins bien ensoleillé.

Le ciel est variable, nuageux à voilé avec de belles périodes ensoleillées. En soirée, le temps se couvre avec l'arrivée des premières pluies par l'ouest.
Vent devenant localement assez fort en soirée sur le littoral.

La ministre de la Santé en campagne

EN MARCHE Thomas Mesnier, candidat LREM sur la 1re circo, a eu samedi un renfort de poids avec Agnès Buzyn, médecin et ministre

LÉGISLATIVES **2017**

HÉLÈNE RIETSCH
h.rietsch@sudouest.fr

Agnès Buzyn avec Thomas Mesnier, à Vœuil-et-Giget. PH. ANNE LACAUD

Ils ne sont pas des « habitués » de la politique et ne le cachent pas. Ils en ont fait même leur force. Ils, ce sont Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, venue samedi, en visite privée en Charente, soutenir le candidat Thomas Mesnier, médecin urgentiste de 31 ans, investi par La République en marche (LREM) sur la 1re circonscription. « C'est ma première campagne. Nous sommes des médecins convaincus que c'est le moment où jamais de servir notre pays qui a besoin de réformes », a répété Agnès Buzyn, au côté du candidat, au cours de sa visite engagée et néanmoins politique. Pour signifier que « Thomas Mesnier est le seul candidat de la majorité présidentielle ».

Agnès Buzyn, professeur d'hématologie qui présidait encore la Haute Autorité de santé avant sa nomination, a accepté le poste, dit-elle, en 24 heures. « Je n'étais investie de rien politiquement, avec un devoir de réserve [...]. Si je m'engage, si on s'engage en politique, c'est parce que nous avons entendu cette demande citoyenne », explique la ministre. Thomas Mesnier est le premier candidat qu'elle épaule sur le terrain. « À dessein », souligne-t-elle, à cause de « son parcours de terrain » et parce qu'il représente la jeunesse. Un soutien « de poids » pour celui qui n'hésite pas à dire que « son principal défaut est d'être un illustre inconnu ».

Au marché et au bistrot

La visite a débuté sous les Halles d'Angoulême, à l'heure du marché, déjà sillonné par les supporters de la droite et du centre. Entre le bistrot Bachelier et l'étal des primeurs, la ministre a étonné certains clients. « C'est une heureuse surprise », témoigne Nicole Jeanneau, retraitée. « On a besoin de jeunes, et la santé est une vraie priorité, en particulier les maisons de retraite et la prise en charge d'Alzheimer ». Plus loin, le marchand de légumes est plus circonspect. « On aimerait bien voir les hommes politiques plus souvent au marché, pas seulement quand il y a des élections ». L'équipe EM s'est ensuite dirigée au Don Camillo, unique bistrot de Vœuil-et-Giget. Là, les attendaient plusieurs médecins et un public acquis à la cause Macron. L'ancien député socialiste Jean-Claude Viollet était de ceux-là. « Pour moi, le président de la République idéal serait un clone de De Gaulle et de Mendès-France. Avec Emmanuel Macron, je retrouve une certaine vision de la France dans le monde et le souci de dire la vérité », ajoute l'ancien élu.

Là, la ministre a entendu « le désarroi des médecins de terrain épuisés qui veulent bien faire ». « Je me refuse à refuser des patients, mais c'est clair il n'y a pas assez de médecins, témoigne l'un d'eux, venu parler de ces gardes à alléger, du manque de spécialistes. Agnès Buzyn a défendu une « méthode pragmatique », assurant vouloir « maintenir un bon degré de protection sociale » tout en « inventant un système plus agile ». La visite s'est achevée autour du pôle image.

Les Verts ont changé de casting

LÉGISLATIVES

Samedi, EELV présentait ses trois candidats

À la mi-décembre, le conseil fédéral national d'Europe-Ecologie Les Verts (EELV) dévoilait les noms de ses candidats aux élections législatives en Charente. Il était alors annoncé que le parti soutiendrait Odile Achard dans la première circonscription (Angoulême), Marie Nobilet dans la deuxième (Cognac-Barbezieux) et Marie-Amélie Rivet dans la troisième circonscription (Confolens).

Las ! Ce casting a changé. Seule Odile Achard, 59 ans, professeur d'espagnol au lycée Saint-Paul, a maintenu sa candidature. Ailleurs, l'affiche a changé. Dans la seconde circonscription, c'est Pascale Lacourarie, 52 ans, guide conférencière à Via Patrimoine, qui se présente pour « préserver l'environnement et la santé ». Dans la troisième, c'est Anabelle Sicre, la trentaine, technicienne en charge de l'assainissement dans le Val de Charente, qui assure que « l'humain doit revenir au centre des priorités ». Samedi à Angoulême, les trois candidates organisaient une conférence de presse. Pour mieux se faire connaître et dire qu'elles étaient issues de la société civile. Développer les deux ou trois arguments qui leur tiennent à cœur dans « une campagne de proximité courte mais passionnante »…

Anabelle Sicre, Odile Achard et Pascale Lacourarie. PHOTO O. S.

« Penser global, agir local »

Les Législatives ne ressemblent guère aux Régionales et aux Européennes ; lors ce scrutin uninominal censé donner une majorité au président de la République, EELV a du mal à imposer ses idées. Alors, les trois candidates charentaises préfèrent-elles citer des exemples locaux, plus environnementaux que sociaux. Bref, faire simple et efficace. Sur le mode « penser global, agir local ». Odile Achard en appelle à une agglomération d'Angoulême plus accessible aux cyclistes, aux familles avec enfant(s) et poussette(s), et aux personnes à mobilité réduite. Pascale Lacourarie assure qu'il faut mieux accompagner les viticulteurs, « premières victimes des pesticides », dans l'abandon progressif de l'agrochimie. Enfin, Anabelle Sicre déplore le « flot ininterrompu de camions » sur la RN 10 et la RN 141, et en appelle au retour de l'écotaxe, « scandaleusement abandonné en 2014 », et à une « politique courageuse de ferroutage ».

Françoise Coutant, vice-présidente du Conseil régional, était présente lors de cette conférence de presse. Elle a déclaré en conclusion : « Notre pays a besoin d'écologistes à l'Assemblée nationale. Climat, nucléaire, pesticides : sur beaucoup de dossiers importants, Nicolas Hulot a besoin de nous ! »

Selon un sondage Ipsos diffusé vendredi, EELV serait crédité de 3 % des intentions de vote.

O. S.

SAINT-LAURENT-DE-COGNAC

Travaux et hausse de prix

La réunion mensuelle du conseil municipal s'est tenue jeudi. À l'ordre du jour : l'accessibilité des établissements recevant du public. Sur la commune, quelques aménagements ont été recensés : l'installation d'une rampe d'accès pour l'église, des places de parking pour le stationnement des véhicules des personnes à mobilité réduite, près de la mairie, des écoles, de la cantine et de la salle polyvalente. Il reste entendu que ces travaux devront intervenir dans les trois années à venir.

Nouveaux tarifs de location

Claude Moreau a souhaité attirer l'attention du conseil municipal sur les tarifs particulièrement bas des locations de la salle polyvalente, qui n'ont pas été revus depuis cinq ans. Et a proposé de passer la location été de 80 à 100 € et celle de l'hiver de 100 à 120 €, étant entendu que les périodes définies sont, pour l'hiver, du 15 octobre au 30 avril et pour l'été, du 1er mai au 14 octobre. Il est ensuite envisagé de déterminer une prestation « ménage » pour les locataires qui souhaiteraient y souscrire ; le montant va être déterminé. Il reste entendu que les réunions ou assemblées générales d'associations resteront gratuites. Les nouveaux tarifs seront applicables à compter du 1er janvier 2018.

Menuiseries bois

Daniel Richard a fait part de la réception de trois devis concernant le remplacement des menuiseries bois, très abîmées, de certains bâtiments communaux, tant sur les fenêtres que sur certaines portes : école, cantine, salle polyvalente... Les remplacements se feront avec des menuiseries alu. Le montant du devis est de 28 798,90 € TTC pour le mieux disant, les Ets Turpain. Les conseillers ont demandé à Daniel Richard de prévoir l'enlèvement des déchets : menuiseries obsolètes, emballages des nouvelles menuiseries... vers la déchetterie.

Enfin, dans les questions diverses, Alain Chollet a signalé avoir reçu un courrier en provenance d'Enedis qui, à la suite des nombreuses coupures d'électricité, propose une indemnisation pour plus de six heures de coupures consécutives.

Colette Guné

La location de la salle polyvalente coûtera plus cher. PHOTO C. G.

Salma, l'excellence en toute simplicité

COLLÈGE CLAUDE-BOUCHER Le club Soroptimist vient de récompenser une élève de troisième, Salma Mohand-Oussaid

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

Il est des personnes dont les capacités scolaires vous donneraient presque des complexes ou des regrets ne pas avoir assez travaillé à l'école. Salma Mohand-Oussaid, âgée de 15 ans, en classe de troisième au collège Claude-Boucher, en fait partie. La jeune fille est douée. La preuve, elle vient de recevoir, coup sur coup, deux distinctions venant récompenser ses aptitudes et son travail.

Le club Soroptimist de Cognac vient de lui remettre le prix Lucie-Landré qu'il octroie chaque année à la meilleure élève de troisième de l'établissement (1). « Lucie Landré a été la fondatrice du club Soroptimist d'Angoulême en 1948 et elle a été présidente de l'Union française des clubs de 1952 à 1954. Professeure de français au collège Anatole-France d'Angoulême, elle a toujours été très attachée à l'enseignement de la littérature. Elle est décédée centenaire en 2003 et c'est pour elle que ce prix a été créé », indique Catherine Smith, la présidente du club cognaçais.

Salma entourée de ses parents, des membres du club et de Mme Lepy, professeure de français. PHOTO D.F.

Brillante et investie

Une Lucie Landré qui n'aurait pas renié la phrase de l'ancien secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, « Aucun instrument de développement n'est plus efficace que l'éducation des filles », citée par Catherine Smith pour l'occasion. Une phrase qui illustre parfaitement le parcours de Salma Mohand-Oussaid, qui tourne entre 17 et 20 en français. « C'est ma matière préférée avec l'anglais », souffle-t-elle. Douée, vous dit-on. Une autre preuve ? La même Salma a reçu le prix d'Excellence d'un concours régional organisé par l'Association des membres de l'ordre des Palmes académiques et intitulé : « Défense et illustration de la langue française ». « Il fallait écrire une lettre de 120 lignes sur le quotidien d'un foyer pendant la Première Guerre mondiale », explique la jeune fille. La copie de Salma a tellement impressionné qu'elle a été retenue pour le concours national.

L'adolescente est bonne dans presque toutes les matières, même en sport. Tout juste concède-t-elle une légère faiblesse en musique. « Je suis fière d'elle, confie la maman. Depuis la grande section de maternelle, elle a toujours aimé l'école et été une bonne élève. »

Au sein du collège Claude-Boucher, Salma fait figure d'élève « idéale ». « Elle est brillante et investie dans la vie du collège. Pour elle, venir à l'école à un sens, c'est important. C'est une belle personnalité qui a beaucoup de maturité », indique M. Bouillé, le principal adjoint. « Elle ne se repose pas sur ses lauriers et est très exigeante avec elle-même. Elle a toujours envie de bien faire, de progresser. C'est impressionnant », ajoute Mme Lepy, sa professeure de français. N'en jetez plus ! Cerise sur le gâteau, Salma, malgré ses facilités, n'en rajoute pas. Elle est sympa avec ses camarades chez qui elle est plutôt populaire.

L'heure du brevet approche, mais on ne fait guère de soucis pour Salma, laquelle a postulé pour intégrer le Lycée de l'image et du son d'Angoulême à la rentrée prochaine avec l'envie de faire de l'audiovisuel. Le Lisa aurait bien tort de se priver d'une élève de cette trempe.

(1) Le prix Lucie-Landré s'accompagne d'un bon d'achat au Textelibre et d'une carte d'adhésion à Eurociné.

CHÂTEAUBERNARD

Enquête publique en vue

Jeudi, le Conseil municipal a porté un œil attentif sur le bien-fondé du transfert de la voie privée dénommée impasse des Jardins dans le domaine public. Les élus ont approuvé l'ouverture d'une enquête publique à ce sujet, l'opposition a préféré s'abstenir. « Cela mérite réflexion, a indiqué le chef de file de l'opposition Jean-Claude Fayemendie. Notre commune a beaucoup de voies privées. Lorsqu'on intègre une voie privée dans le domaine public communal, elle doit être conforme à ce qu'on doit attendre d'une voie publique. Nous ne sommes pas là pour compenser ce que les lotisseurs n'ont pas fait. C'est une voie qui n'est pas terminée. » L'élu entend cependant les arguments des propriétaires de parcelles privatives : « On paye des impôts, on est des citoyens comme des autres. »

Éric Liaud, chargé des affaires sociales et de la solidarité, émet lui aussi des réserves : « L'impasse des Jardins ne m'apparaît pas conforme à ce qu'on est en droit d'attendre. » Le maire, Pierre-Yves Briand, attend beaucoup de l'enquête publique : « On fera une analyse technique poussée et le conseil municipal se prononcera à l'issue. »

L'impasse des Jardins est pour l'heure une voie privée. PHOTO S. B.

Une autre voie, la rue du Dominant, a valu une délibération. Une convention va être signée entre le Département et la commune relative à son aménagement. L'occasion pour Philippe Ourtaau, maire adjoint chargé de l'environnement et de l'infrastructure, de faire un point sur la circulation pendant les travaux. « On avait un petit doute. Cela se passe relativement bien. Les gens ont compris qu'il y avait des travaux sur la voie et ont changé leurs habitudes. »

Financement des travaux

Au chapitre gros sous, le maire a rappelé que Grand-Cognac et le Département prenaient en charge l'effacement du réseau alors que le Département finançait la couche de roulement et le renforcement de la chaussée aux endroits clefs, la commune bénéficiant en outre d'une subvention départementale issue des amendes de polices pour ses aménagements sécuritaires. Grand Cognac participe aussi à la création d'une voie douce et à l'aménagement d'espaces verts. Montant des travaux : 895 253 euros répartis entre ville (56 %), Grand-Cognac (16 %), Département (15 %) et Sdeg16 (13 %).

Sandra Balian

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE

La ville se dote d'un véhicule électrique

De nombreux points à l'ordre du jour du conseil municipal du mercredi 31 mai ont permis de débattre, et de voter, la mise en œuvre de conventions diverses et d'accords. Ils ont tous été adoptés à l'unanimité. On pourra retenir, dans le cadre de l'action environnementale choisie par les élus de la commune, la mise à disposition d'un véhicule Renault Kangoo électrique, avec une convention publicitaire Média City Car. Ce nouveau véhicule viendra compléter les moyens matériels des services techniques. Pour son utilisation, une borne spécifique sera prochainement installée aux services techniques de la ville.

Le site du Bain des dames sera bientôt labellisé. PHOTO A. M.

Au fil des dossiers

Dans le même sens, le conseil a approuvé, après délibération et par convention, le principe d'un transfert de compétences au Sdeg (Syndicat départemental d'électricité et de gaz) pour l'installation et le raccordement de bornes adaptées aux véhicules électriques.

Un fond de concours sera sollicité auprès de la CAGC, pour la pose d'un compteur tarif jaune sur le terrain d'accueil des gens du voyage.

D'autres conventions, nécessaires à la vie ordinaire de la commune, ont été validées : assistance informatique, dommages causés au réseau fluvial, nomination des personnes habilitées à visionner les images des caméras de surveillance du complexe François-Gabart, lancement d'une procédure de modification du tracé du chemin rural CR 64… Elles seront consultables en intégralité sur le panneau d'affichage de la mairie.

Dans les questions diverses, des informations sur la gouvernance de la Communauté d'agglomération de Grand-Cognac ont été partagées. Par ailleurs, le site du Bain des dames est en cours de labellisation, une autorisation d'occupation temporaire pour jeux et activités a été validée. Elle va permettre l'installation d'un trampoline pour l'été.

Alain Michaud

Le choix du photovoltaïque est un atout pour l'obtention du label Commune bio. PHOTO P. B.

Les choix écolos mènent au label Commune bio

Vendredi, la réunion du conseil municipal s'est achevée sur une information qui a surpris les élus. Mahdi Kalaï, maire, a été récemment contacté par la Direction départementale du territoire (DDT) lui annonçant que Bréville pourrait bénéficier du label Commune bio. Déjà Terre saine, la commune profite de l'engagement de certaines entreprises locales et des choix faits par la municipalité en matière de panneaux photovoltaïques sur l'école.

Transfert de compétence. Avant cela, la réunion portait sur les transferts de compétence en faveur de l'Agglomération Grand-Cognac. Effective depuis le 1er janvier, la compétence eau assainissement a été validée par le Conseil, ce qui signifie que les charges (telles la fourniture d'eau et l'entretien des réseaux), mais aussi les terrains, installations, emprunts et subventions, et les résultats du budget 2016 (excédent de fonctionnement de 960,82 €, et déficit d'investissement de 14 230,74 €) sont désormais du ressort de Grand-Cognac.

Par convention, le personnel communal est mis à disposition de Grand-Cognac au moins pour l'année 2017 pour agir dans la mesure de ses capacités.

Travaux de voirie. Mehdi Kalaï l'a rappelé : la charge de la voirie locale pèse lourd dans le budget communal, près d'un quart en 2017. Comme prévu, le chemin rural dit « Des Morts » a été refait, soit 1 400 mètres pour 25 000 euros, prévus dans le budget 2016. Mais d'autres chemins nécessitent des travaux urgents, comme les deux virages du chemin vers le Palain, qui seront élargis et consolidés (5 100 euros). Dans cette optique, plusieurs agriculteurs ont exprimé leur intention de participer à l'entretien de ces voies qui leur sont familières. Une rencontre avec les élus est envisagée prochainement.

Le maire a redit que le budget de la commune ne permettait pas de refaire plus d'un chemin par an ; réunir le maximum de bonnes volontés est donc indispensable. Par ailleurs, l'entretien du cimetière et la création d'une allée dédiée à la circulation seront étudiés par les élus.

Budget du CCAS. Le budget annexe du Centre communal d'action sociale (CCAS), 1 200 € par an, a été rattaché au budget communal, à la suite d'une recommandation de la préfecture concernant les communes de moins de 1 500 habitants.

Pierre Barreteau

SAINT-SULPICE-DE-COGNAC

Comment payer la cantine ?

La réunion de Conseil municipal du 30 mai, en plus de traiter la demande de dissolution du Sivu (Syndicat intercommunal à vocation unique) de restauration, a également porté sur les différents modes de facturation des repas de la cantine scolaire. À ce propos, un vaste débat s'est instauré entre les conseillers municipaux : facturation trimestrielle ? Facturation mensuelle ? Ou maintien des tickets de cantine avec obligation de se rendre à la mairie, les jours d'ouverture, pour les acheter ? Ces questions ont soulevé de nombreuses réactions, au point qu'il a été jugé préférable d'attendre la prochaine réunion avec le personnel des écoles pour trancher.

À propos des écoles, le maire Dominique Souchaud a rappelé que les inscriptions pour l'année scolaire 2017-2018 étaient ouvertes, soit à la mairie, soit auprès de la directrice de l'école du canton Buhet pour les enfants nés avant le 1er janvier 2015.

L'école Buhet attend les inscriptions pour la rentrée prochaine.

PHOTO C. G.

Photocopieurs

À suivre et selon l'ordre du jour, il a été question de photocopieur. Dominique Souchaud a confirmé aux conseillers municipaux que les contrats en cours arrivaient à leur terme : mars 2017 pour l'un et juin 2017 pour l'autre. Il a proposé la mise à disposition d'un matériel à usage d'associations, matériel qui serait installé dans la salle Jean-du-Bourg. Cette proposition a été validée par 11 voix pour, une abstention et une voix contre. Dans la continuité, le maire a proposé de remplacer les contrats arrivant à échéance par de nouveaux. Ainsi, il suggère de retenir la proposition de la société BSI, avec mise à disposition de trois photocopieurs selon les tarifs d'achat et les coûts de maintenance renseignés au contrat, soit cinq ans pour un loyer de 6 694 euros par an.

Dominique Souchaud a ensuite abordé l'unification des cautions demandées aux personnes qui louent les salles communales : salle des fêtes, salle Jean-du-Bourg ou encore l'ancienne mairie. Ainsi, la caution pour une personne de la commune s'élèvera à 336 € pour une salle et 572 € pour une personne extérieure à la commune.

Enfin, le maire a rappelé la désignation, le 17 janvier dernier, de Virginie Daigre comme quatrième adjointe. Il a proposé, étant donné la démission de Jessica Redeuil, de la nommer première adjointe à partir du 1er juin, avec les avantages qui s'ensuivent. Treize voix pour.

Colette Guné